



**VILLE DE DUCOS**  
**AVIS D'ATTRIBUTION**

**A. Désignation du pouvoir adjudicateur :**

Madame le Maire de la Ville de DUCOS, Hôtel de Ville, 1 rue Zizine et des Etages – 97224 DUCOS (Martinique).

**B. Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre :**

Madame le Maire de la Ville de DUCOS Aurélie NELLA.

**C. Objet et étendue de la consultation**

**FOURNITURE ET LIVRAISON DE BETON HYDRAULIQUE POUR LES BESOINS DE LA VILLE**

Marché non allotii

**Type de consultation :**

Marché passé selon une procédure formalisée d'Appel d'Offres Ouvert en application de l'article L.2124-2 et de l'article R.2124-2 °1 et R2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique 2019.

**Type d'accord-cadre :** La technique d'achat utilisée est celle de l'accord-cadre, notamment l'accord-cadre mono-attributaire sans minimum avec un maximum sans remise en compétition passé en application des articles L.2125-1, 1° R.2161-2 à R.2161-5, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande Publique.

Il s'agit d'un marché de service.

**D. Publication**

L'avis d'appel public à la concurrence a été envoyé pour publication le :

- BOAMP/JOUÉ : ..... Le 18/Août/2025
- MARCHES-SECURISES : ..... Le 18/Août/2025

La date limite de remise des offres était fixée au : Jeudi 18 septembre 2025 - 12h00.

**Critères de sélection des candidats :**

Un unique critère de sélection : *le prix*

**■ Identité du titulaire du marché :**

COMPAGNIE ANTILLESE DE ROUTES ET AUTOROUTES ET D'IMPORTATION DE BITUME- MOTER  
ZI de la Lézarde, voie n°2  
97232 LE LAMENTIN  
Courriel : [caraib-moter@eurovia.com](mailto:caraib-moter@eurovia.com) / [études.cm@eurovia.com](mailto:études.cm@eurovia.com)  
Tél : 0596 516955  
Siret : 379 134 687 00035

■ **Montant de l'offre retenue :**

Il s'agit d'un accord cadre à bon de commande d'une valeur maximale de 150 000 € HT par an. Soit 600 000€ HT les quatre ans.

■ **Nombre d'offres reçues :**

02 offres

■ **Durée d'exécution du marché public :**

Le marché est un marché à bons de commande passé pour une période de 12 mois à compter de la date de notification du marché.

Il est reconductible par décision tacite 3 fois, par période de 12 mois, pour le même montant, pour une durée maximale de 4 ans conformément à l'article L2125-1 du Code de la Commande Publique.

Le titulaire du marché ne pourra pas refuser la reconduction.

En cas de non- reconduction de l'accord-cadre, une décision expresse du pouvoir adjudicateur au plus tard 2 mois avant la date d'anniversaire, sera adressé au titulaire.

■ **Date de notification du marché :** Le 12/01/2026

**E. Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Martinique – 12 rue des citronniers-plateau Fofo-CS 17103-97271  
SCHOELCHER Cédex. . E-mail : [greffe.ta-fort-de-France@juradm.fr](mailto:greffe.ta-fort-de-France@juradm.fr) Tél. : 05 96 71 66 67.  
Fax : 05 96 63 10 08

Introduction des recours

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

**Recours pour excès de pouvoir** : 2 mois à compter de la notification de la décision attaquée.

**Référentiel contractuel** : 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE) ; - 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée.

**Recours de pleine juridiction** : requête introduite dans un délai de deux mois à partir de la publicité de la conclusion du marché.

**Date d'envoi à la publication :**

03 FEV. 2026

